

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

SYDEVOM de Haute-Provence Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

Structure porteuse : **SYDEVOM de Haute-Provence**

Collectivité lauréate de l'appel à projets

Zéro déchet : • oui

Nom et fonction du porteur de projet :

Amandine Gal

**Chargée de communication tri, réduction des déchets
et compostage**

Population : **120 073 habitants / 166 communes**

Région : **PACA**

Département : **04**



SYDEVOM

www.sydevom04.fr



dernière actualisation mai 2015





SYDEVOM de Haute-Provence à Digne-les-Bains



Broyage de vaisselle compostable





Récupération de broyat pour les composteurs de Volx(DLVA) pendant la semaine test au collège



Semaine test à l'école de L'Escale (SMIRTOM du Pays Durance Provence)





Sensibilisation à la récupération des objets : fabrication de jardinières à l'école de Volonne (SMIRTOM du Pays Durance Provence)



En stand à Allos (CCHVVA)





En stand version événement sportif à Seyne les Alpes (CCPS)



Sensibilisation du personnel de cuisine du collège Gassendi à Digne-les-Bains (CCABV)





En stand à Quinson (DLVA) en partenariat avec FNE04 (France Nature Environnement)

Gobelets SYDEVOM en prêt gratuit ou à l'achat



Description générale et objectifs :

Le département des Alpes de Haute Provence est un territoire très étendu, peu peuplé et jouissant d'une forte attractivité touristique. La gestion des déchets s'est nettement améliorée ses dernières années et la population est mieux informée sur la prévention des déchets, grâce notamment au Programme Local de Prévention (PLP) porté par le SYDEVOM qui a fait baisser de 8,3% les OMA par an et par habitant, ainsi que les riches actions du tissu associatif et du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence (04).

Cependant, le MODECOM 2015, même s'il traduit cette amélioration (baisse significative de la part des fermentescibles et des recyclables dans les Ordures Ménagères) permet de mettre en exergue l'importance de poursuivre et de développer les efforts déjà engagés. De même l'enquête d'opinion réalisée en juin 2015 montre l'évolution de l'information et des pratiques de tri, compostage et prévention mais aussi la demande d'information des particuliers.

De plus, les coûts de gestion des déchets ne cessant d'augmenter, le SYDEVOM a souhaité engagé des études d'optimisation que ce soit pour la gestion des déchets verts ou la reprise en régie des recyclables et transfert des déchets ménagers et assimilés.

Fort de ces constats, le SYDEVOM et ses partenaires souhaitent s'engager dans une nouvelle démarche de façon à :

- Faire baisser de façon significative la production d'OMR (-4,5% en 3 ans),
- Améliorer la gestion des déchets (déchets verts, recyclables, textile) en optimisant les coûts, en améliorant la valorisation, en mutualisant les moyens humains et matériels et en développant les outils nécessaires,
- Favoriser l'économie circulaire au travers diverses actions, que ce soit la collecte du textile au profit de ressourceries/recycleries et associations caritatives, la mise en place d'unité de lavage de bouteilles au travers de l'association « Fruits d'Avenir », et d'autres actions à l'étude,
- Lutter contre le gaspillage alimentaire au travers du restaurant d'application du CFA (Centre de Formation des Apprentis) et de leur cantine et de la formation des apprentis des métiers de bouche,
- Poursuivre et intensifier le développement du compostage de proximité vu la nature très rurale du territoire,
- Créer une véritable prise de conscience de l'importance de la réduction des déchets et de l'amélioration de leur gestion que ce soit au niveau des collectivités, des différents acteurs économiques, des entreprises et des habitants en partenariat avec les forces vives que compte le département notamment le tissu associatif très actif et diversifié.



Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Les axes de travail portés par le SYDEVOM de Haute-Provence sont les suivants :

- **La Prévention et réduction des déchets sur 3 ans** (notamment baisse des Ordures Ménagères résiduelles de 4.5 % par rapport à 2014 et baisse des déchets ménagers et assimilés de 3.5 % par rapport à 2014, augmentation de la collecte du papier et des emballages etc...). Un focus particulier sur certains gisements encore trop important est prévu : notamment à travers des actions visant à augmenter le tonnage de textile collecté...
- **Le tri à la source des biodéchets** : le SYDEVOM de Haute-Provence porte depuis de nombreuses années un programme ambitieux de tri des bio-déchets à la source à travers un programme d'équipement en composteurs individuels ou de mise en place de plateforme de compostage partagé ou collectif. Cette ambition est réaffirmée à travers l'important programme d'équipement et d'accompagnement des collèges du département en plateforme de compostage sur trois ans (2015/2018).
- **La prévention du gaspillage alimentaire** : des actions sont ainsi prévues à destination notamment, du public mais également des personnels de restaurants administratifs et interentreprises ou de centres de formations des métiers de bouche.
- De même des actions seront menées afin de sensibiliser le public **au don de vêtements au profit d'associations caritatives ou de structures d'insertions.**
- **Des projets relatifs à la prévention des déchets des entreprises** : notamment une étude sur la mise en place d'une station de lavage de bouteilles en verre qui pourraient bénéficier à plusieurs producteurs de jus de fruit dans le département. Cette étude sera menée en partenariat avec l'association fruit d'Avenir et avec le Pays Dignois. Un partenariat avec Eco-science Provence » est également prévu.
- **La prévention des déchets du BTP** est également un enjeu fort pour le département de même que **l'éco-exemplarité des collectivités locales**. Des actions seront donc mises en place afin d'engager des projets précis d'éco exemplarité par au moins trois collectivités du territoire du SYDEVOM.
- Enfin deux territoires souhaitent engager une réflexion sur la mise en place **d'une tarification incitative** (le SMIRTOM pays Durance Provence et la CCABV) ; partenaires dans ce cadre du SYDEVOM. Le SMIRTOM Pays Durance Provence souhaite également mettre en place la redevance spéciale au cours de l'année 2016.

Toutes les actions envisagées s'inscrivent dans une démarche intégrée au niveau local associant divers partenaires soit publics, soit privés (associations collectivités, entreprises...) œuvrant dans des domaines ou exerçant les compétences requises.



Contact :

Amandine Gal
Chargée de communication tri, réduction des déchets et compostage
sydevom-com@wanadoo.fr
04 92 36 08 52

